

Tous en mesure d'épargner ?

Quelques questions à l'ASBL

La Payote et au Forum bruxellois

de lutte contre la pauvreté.

Pierre-Marc Poncelet,
La Payote ASBL

Mireille Eggerickx
Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté

1) En dehors des différences inhérentes aux sommes épargnées, les personnes en situation précaire ont-elles les mêmes opportunités d'épargne que les autres?

FBLP

Les allocataires sociaux – soit les personnes qui vivent ou survivent grâce au revenu d'intégration sociale (RIS) octroyé par les CPAS, qui survivent avec une pension, avec une allocation de handicapé, ou encore les personnes sans emploi percevant une allocation de chômage – et même certains travailleurs pauvres, ont, logiquement, un risque accru de vivre dans la pauvreté et/ou l'exclusion sociale. En effet, vivre avec un revenu de substitution, c'est, le plus souvent, rencontrer le risque de vivre sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1000 euros par mois, et parfois nettement moins. Actuellement, environ un tiers des Bruxellois vit sous ce seuil de pauvreté et les experts prédisent que ce chiffre augmentera encore dans les prochaines années. On constate également l'émergence de plus en plus forte de travailleurs pauvres, à temps partiel ou qui perçoivent le salaire minimum.

Au vu de ce montant et du coût moyen des charges de la vie courante, il semble très difficile pour cette frange de la population de consacrer

une part conséquente de ses revenus à l'épargne. Dans cette situation, et avec ce niveau de revenus, il est déjà très estimable de ne pas avoir de factures en attente de règlement. L'épargne nécessite, en toute logique, un budget à peu près équilibré, ce qui n'est pas souvent le cas des personnes en situation précaire, ou en passe de le devenir.

La Payote

Cette question appelle plusieurs remarques.

Premièrement, beaucoup de personnes en situation précaire n'ont pas de compte en banque et sont donc exclues de l'épargne bancaire. Si elles épargnent, elles viendront déposer leur argent directement à La Payote.

Deuxièmement, comme le CPAS ne se prive pas d'exercer son droit de regard sur l'état du compte bancaire des personnes recevant une aide sociale, les personnes qui perçoivent une aide sociale ne souhaitent pas faire apparaître sur leur compte tout argent reçu de l'extérieur – comme un prêt octroyé par La Payote. Cet argent extérieur risquerait d'être déduit de leur aide sociale.

Enfin, être précarisé signifie aussi avoir des difficultés financières en fin de mois et implique donc parfois de retirer à ce moment les 100 à 200 euros qui sont le fruit d'une épargne de plusieurs mois.

2) Existe-t-il des freins à l'épargne spécifiques de cette partie de la population?

FBLP

En dehors du frein purement arithmétique, à savoir comment épargner si je n'ai pas suffisamment d'argent pour payer l'ensemble de mes factures, il semble que les personnes vivant dans la pauvreté ne soient pas moins aptes à gérer leur budget et à épargner que d'autres franges de la population. Au contraire, leur souhait le plus ardent est, le plus souvent, de se ménager «une poire pour la soif».

Sauf exception, le déficit budgétaire des personnes les plus pauvres, et les dettes qui peuvent en découler, sont surtout d'ordre structurel et non pas conjoncturel : les minima sociaux, et même certains salaires, ne sont tout simplement plus suffisants pour faire face au coût de la vie. Les prix des loyers, les factures d'énergie, l'éducation des enfants : tous ces postes nécessitent un budget de plus en plus important, principalement à Bruxelles. Par contre, la dégressivité des allocations de chômage mise en place le 1er novembre 2012, les sauts d'index (2013 et 2014) et d'autres restrictions intervenues sur le plan de la Sécurité sociale peuvent provoquer une diminution des revenus pour certaines personnes.

À ce sujet, la plateforme BMIN¹, qui regroupe les réseaux de lutte contre la pauvreté et les trois syndicats du pays, milite pour la réalisation progressive d'un revenu minimum adéquat et accessible. Ce revenu minimum augmenterait tous les revenus sociaux et allocations au-dessus du seuil de pauvreté, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ce revenu minimum permettrait aux franges les plus précaires de la population de faire face aux imprévus et, même, d'épargner.

La Payote

Plus généralement, je dirais que l'accès à la banque pose problème. Je pense aux difficultés linguistiques, à l'inintelligibilité du langage bancaire, à l'incapacité de manier les automates bancaires. Il m'arrive donc, en cas de prêt accordé par La Payote, d'accompagner les bénéficiaires du prêt à la banque pour établir l'ordre permanent de remboursement.

De plus, il est inutile de dire que les personnes en situation précaire sont bien au courant qu'épargner en banque ne rapporte plus rien. Par

¹ Belgian Minimum Income Network: Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) | Brussels Platform Armoede (BPA) | CGSLB-ACLVB | CSC-ACV | Dynamo International | Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté (FBLP) | Netwerk tegen Armoede (NtA) | Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) | Marie-Thérèse Casman (sociologue Université de Liège) | Bérénice Storms (chercheuse senior UA, directrice de l'étude Cebud).

conséquent, l'épargne parallèle (tontine, Payote, etc.) est favorisée, car on peut y retirer son argent sans aucune difficulté et y obtenir un prêt qui permettra de résoudre l'un ou l'autre problème personnel.

3) Que connaissez-vous des pratiques d'épargne de votre public?

FBLP

Les familles les plus pauvres dont les revenus proviennent principalement des allocations sociales ou d'un travail partiel et précaire, n'ont pas, ou quasiment pas, de capacité d'épargne. Selon l'enquête SILC (EU-SILC) de 2011, 26,1% des Belges se déclarent incapables de faire face à des dépenses financières imprévues. Autrement dit, un quart de la population se trouve dans une situation où elle est incapable d'épargner, voire de régler ses dettes de la vie courante au risque de tomber dans le surendettement.

Bien entendu, certaines familles à faibles revenus gardent une certaine capacité d'épargne, ce qui leur donne un peu de sécurité financière. C'est une capacité qui peut certainement être soutenue par des initiatives de sensibilisation à l'épargne. Cependant, il y a tout de même un niveau de revenu en dessous duquel il est vraiment impossible de consacrer une partie de son budget, même infime, à l'épargne. Ce revenu minimum, qui permet l'accès à tous les biens de nécessité, et un peu plus, se monte, selon les associations de lutte contre la pauvreté, à 2200 euros par mois pour une famille avec deux enfants (indicateur 2014).

La Payote

Nos publics sont très diversifiés. Certaines personnes sont en mesure d'épargner 20 à 30 euros par mois. Lorsqu'elles atteignent un montant total de 200 à 300 euros, elles retirent alors le tout ou demandent un prêt.

Pour une certaine frange de la population, épargner est extrêmement difficile car la première priorité est de boucler la fin de mois. Certains

réussissent à épargner 300 euros en 6 mois de temps, puis prennent un crédit de 900 euros qu'ils remboursent pendant un an et demi.

Enfin, nous avons aussi des personnes qui épargnent 200 euros et plus par mois.

4) À quels objectifs l'épargne répond-elle le plus souvent?

FBLP

Quand il y a une capacité d'épargne, elle répond le plus souvent à une volonté toute simple de pouvoir faire face à une dépense inhabituelle et imprévue telle que des frais médicaux, le remplacement ou la réparation d'un appareil électroménager en panne, des factures énergétiques plus importantes que prévues. L'épargne n'est donc pas, dans ce cas, dirigée vers un but ou un objet précis mais est construite plutôt dans l'optique de pouvoir faire face aux imprévus.

La Payote

Une partie du public épargne à la Payote parce qu'elle n'a pas confiance dans le système bancaire (manque de discrétion, pas d'intérêt). Elle souhaite que son épargne puisse être prêtée à des personnes précarisées et retirera tout ou partie de son épargne en cas de nécessité.

D'autres personnes épargnent en vue de bénéficier d'un microcrédit. Celui-ci est limité à 5000 euros et fait l'objet d'une recherche sur la capacité de remboursement de la personne. Notre objectif est en effet d'éviter le surendettement.

La Payote porte un secours financier à un public défavorisé. Le but de cette épargne peut être, par exemple, de rendre visite à la famille restée au pays. Il arrive ainsi que des gens épargnent des mois pour voyager au Burundi ou au Rwanda, mais aussi pour se constituer une garantie locative, se meubler ou encore acheter un frigo, un congélateur, voire un ordinateur.

5) Y a-t-il des domaines (éducation, santé, logement, pension) pour lesquels épargner paraît indispensable pour ce public?

FBLP

Le logement et la scolarité des enfants arrivent en premier; la santé reste une préoccupation majeure aussi.

L'inadaptation de l'offre locative à la demande et la pénurie de logements sociaux augmentent les probabilités de paupérisation des locataires bruxellois. Les prix du parc locatif bruxellois sont donc la première cause de pauvreté. La couverture des coûts indirects de location (gaz, eau, électricité) suppose ainsi une capacité d'épargne.

Dans le domaine de l'éducation, les frais scolaires représentent une lourde charge pour les familles; de 40 euros à environ 250 euros par enfant du maternel au secondaire; alors que l'enseignement est réputé être gratuit. Enfin, en ce qui concerne la santé, un quart des ménages bruxellois déclarent avoir dû postposer des soins médicaux faute de pouvoir faire face aux frais immédiatement. On le voit, les raisons d'épargner ne manquent pas.

La Payote

Les pensions ne font pas, à mon avis, partie de l'horizon des personnes précarisées.

L'éducation des enfants et les frais scolaires, le logement – notamment la garantie locative – et les accrocs de santé sont à l'origine de l'épargne pour ceux qui y arrivent. Dans le cas de notre public, j'ajouterais à ces domaines indispensables le fait d'envoyer de l'argent à la famille en Afrique et de revoir cette famille pour la première fois après 5 ou 10 ans.

6) Si oui, existe-t-il des encouragements ou des freins pour ce(s) type(s) d'épargne?

FBLP

Il existe des incitants importants concernant l'épargne en général. Cependant, sans entrer dans les détails du système d'exonération fiscale, on peut dire que les personnes disposant de revenus inférieurs aux revenus imposables ne bénéficient pas, par définition, de cette exonération. L'épargne est donc encouragée mais d'une manière relativement inéquitable: les incitants favorisent directement les revenus les plus hauts et les personnes à forte capacité d'épargne. Or, une mesure d'encouragement à l'épargne efficace devrait bénéficier à tous, notamment aux revenus les plus faibles. Force est de constater que ce n'est pas le cas actuellement. Offrir un taux d'intérêt supérieur aux épargnants qui ont le moins de revenus, et par conséquent le plus de difficulté à épargner, n'est pas une idée neuve et se pratique déjà en France (le LEP), aux États-Unis (IDA) et en Angleterre (*My home finance*).

Les freins à l'épargne peuvent être constitués par des barrières psychologiques («Suis-je vraiment capable d'épargner?»), par un manque d'éducation financière ou de connaissance des produits d'épargne mais aussi, et essentiellement, par un manque d'incitants qui concernent les bas revenus et par la faiblesse des minima sociaux et des revenus salariaux les plus faibles. Pour voir la situation changer durablement, et lever les freins à l'épargne des ménages à faibles revenus, il faudrait donc revoir le système des incitants.

La Payote

Notre public possède un caractère assez homogène: les membres de La Payote se connaissent par groupe. Dès lors, l'encouragement provient de ceux qui ont réussi à épargner et à emprunter pour réaliser certains de leurs objectifs et qui encouragent des connaissances à faire comme eux, en leur disant: «*Yes we can*».

En ce qui concerne les freins, c'est simple: on en revient toujours au manque d'argent.

7) L'absence d'épargne est-elle parfois la cause d'un maintien dans une situation précaire?

FBLP

Absolument, oui. Le fait d'être continuellement en situation de ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue augmente très nettement le risque de pauvreté et de précarité. Quand des personnes en situation de précarité doivent finalement faire face, malgré tout, à une dépense imprévue, cela peut signifier très rapidement que la personne sera face à une dette non remboursable à moyen ou long terme.

De plus, cette dette ne fait qu'augmenter avec le temps à cause des frais de retards, des frais de recouvrement, des frais de rappel et même des pratiques parfois illégales de certains huissiers. En effet, les pratiques commerciales et bancaires actuelles, quasiment punitives, ont tendance à rendre la situation encore plus inextricable. Les personnes en défaut de paiement ont souvent l'impression de rembourser beaucoup plus et pendant beaucoup plus longtemps que la somme qui était due à l'origine. Tant que la personne n'a pas régularisé tous ses retards de paiement, elle se trouve dans une situation de réelle précarité. Ce temps de régularisation est donc de plus en plus long, et la situation de précarité également.

La Payote

Malheureusement, je crois qu'une fois atteint le stade du surendettement, il est trop tard pour épargner et espérer s'en sortir. Il faut alors recourir à la médiation de dettes qui ne laisse guère de place à l'épargne.

Dans ce cadre, il est évident aussi que notre but est de garder notre système en équilibre et que nous devons être de plus en plus prudents avant d'accorder des prêts. Il convient de vérifier la volonté et la capacité de remboursement des emprunteurs.

En conclusion, sans être économiste de profession, je voudrais insister sur le côté malsain du système bancaire actuel, qui ne rémunère pas l'épargne pour les personnes précarisées en général. En effet, ce système exclut les personnes précarisées de toute possibilité d'épargner et il fait basculer de plus en plus de personnes dans la précarité, faute de s'être constitué la moindre réserve en cas de coup dur.